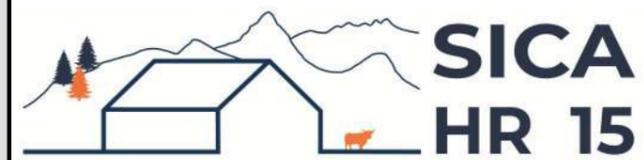


DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC DE LASSERRE**
Lasserre
15310 - SAINT-ILLIDE

Localisation
du projet : **Sur Le Moulin**
15310 - SAINT-ILLIDE

Description du projet de construction

- 1- L'extension de la stabulation en bois existante à usage de logement de bovins allaitants supplémentaires d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 794 m².
- 2- Un silo-couloir supplémentaire accolé à celui déjà existant d'une surface de 270 m² (30x9).
- 3- Implantation d'un dôme lumineux sur le bâtiment existant. (au site Sud)

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-10

| | | | |
|------|---|-------|---|
| PC1a | Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 ^e | PC3 | Plan en coupe - Éch: 1/200 ^e |
| PC1b | Document d'urbanisme | PC4 | Notice descriptive |
| PC1c | Plan cadastral - Éch: 1/2000 ^e | PC5 | Plan de façades - Éch: 1/200 ^e |
| PC2a | Plan de Masse - Éch: 1/500 ^e | PC6 | Document graphique d'insertion |
| PC2b | Plan en Masse - Éch: 1/1000 ^e | PC7-8 | Document photographique |



SICA Habitat Rural - Cantal
Architecte Philippe HERNANDEZ

26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

A Aurillac, le 12/10/2023

Dessiné par:

Marion ARMANDET

| | | |
|--------------------|----------------------|--------------------|
| N° Client: 1533 | N° Document: PC01 | N° de page: 1/7 |
|--------------------|----------------------|--------------------|

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

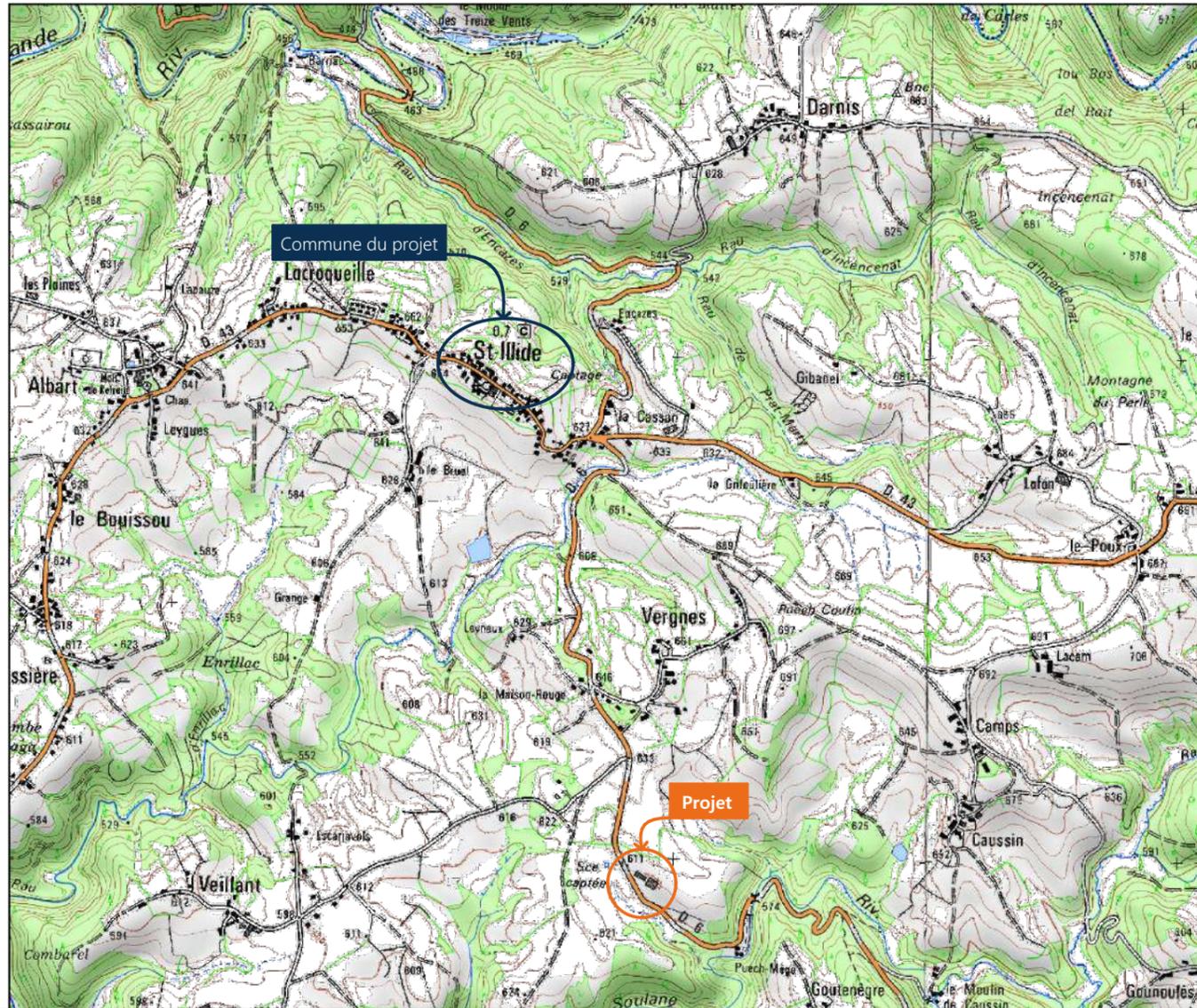
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

| | | | |
|------------|-------------|------------|------------------------------------|
| - | - | - | |
| - | 12/10/2023 | M.A. | Dossier initial, première édition. |
| Ind | Date | Par | Modifications |

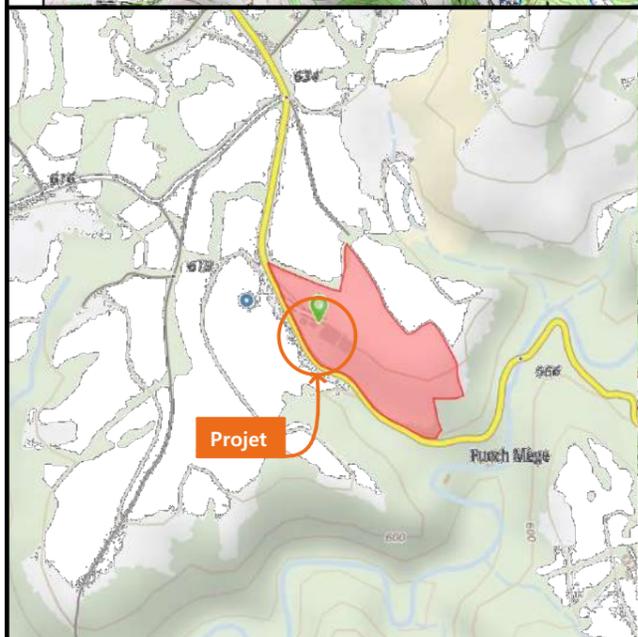
PC1a - PLAN DE SITUATION IGN

Échelle: 1/25000^e



PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:

CCA Carte Communale Approuvée



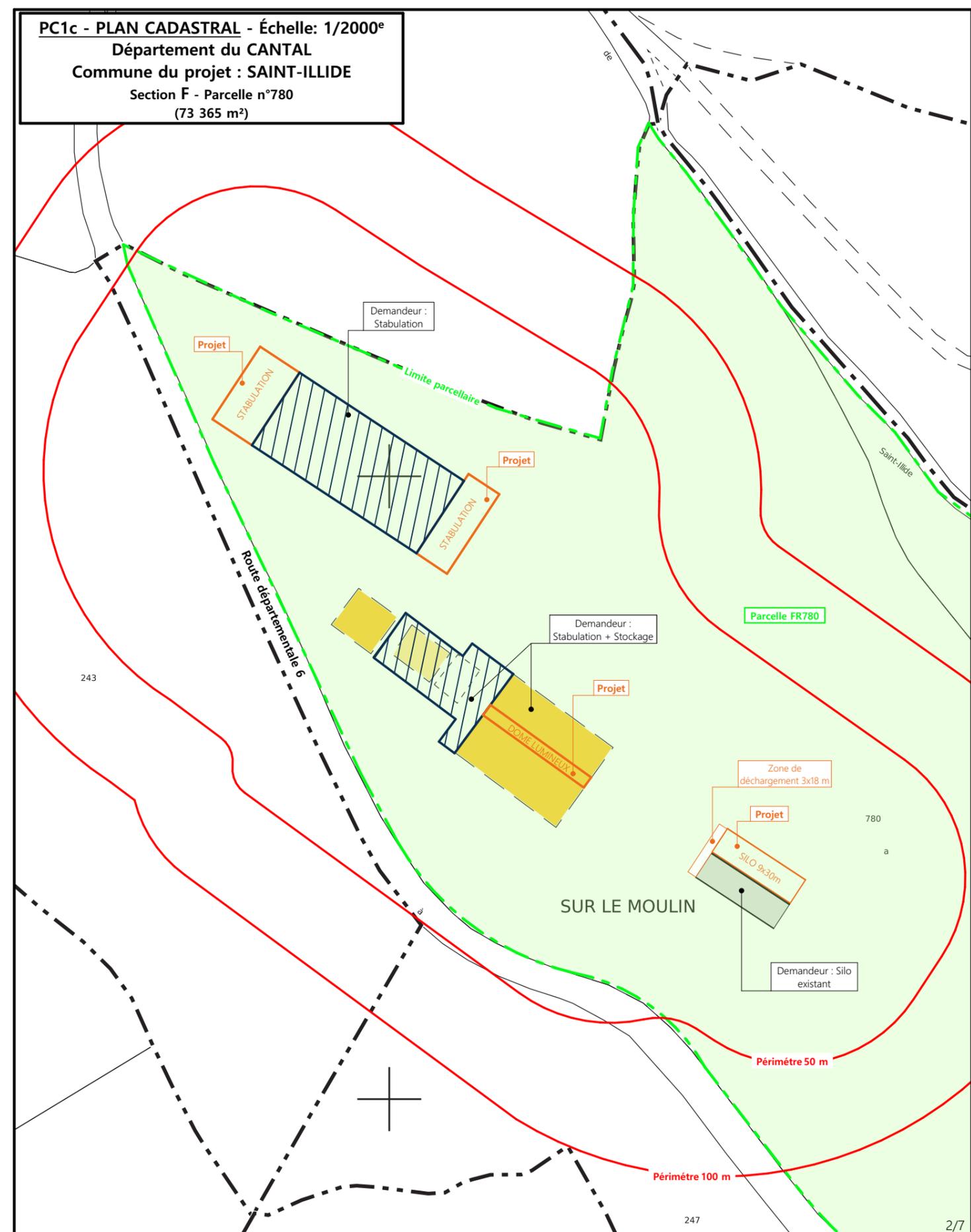
PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1/2000^e

Département du CANTAL

Commune du projet : SAINT-ILLIDE

Section F - Parcelle n°780

(73 365 m²)



N° Client: 1533

Projet : Extension des deux pignons d'une stabulation existante avec ajout d'un dôme lumineux

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: GAEC DE LASSERRE

Adresse du projet : Sur le Moulin - - St-ILLIDE

PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE

PC1a,b,c

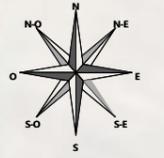
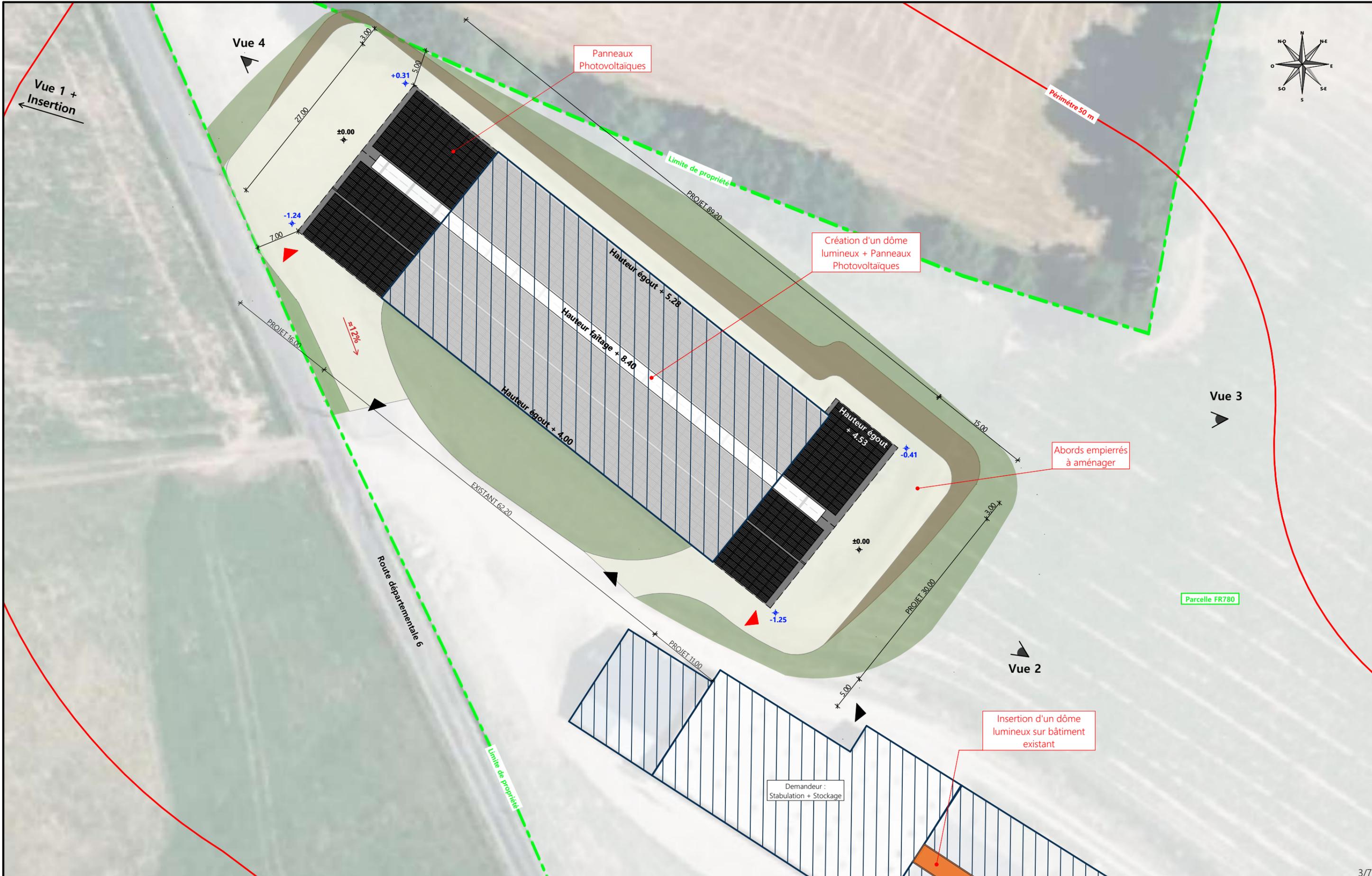
Éch: Variée

Aurillac, le 12/10/2023

Dessiné par:

Marion ARMANDET

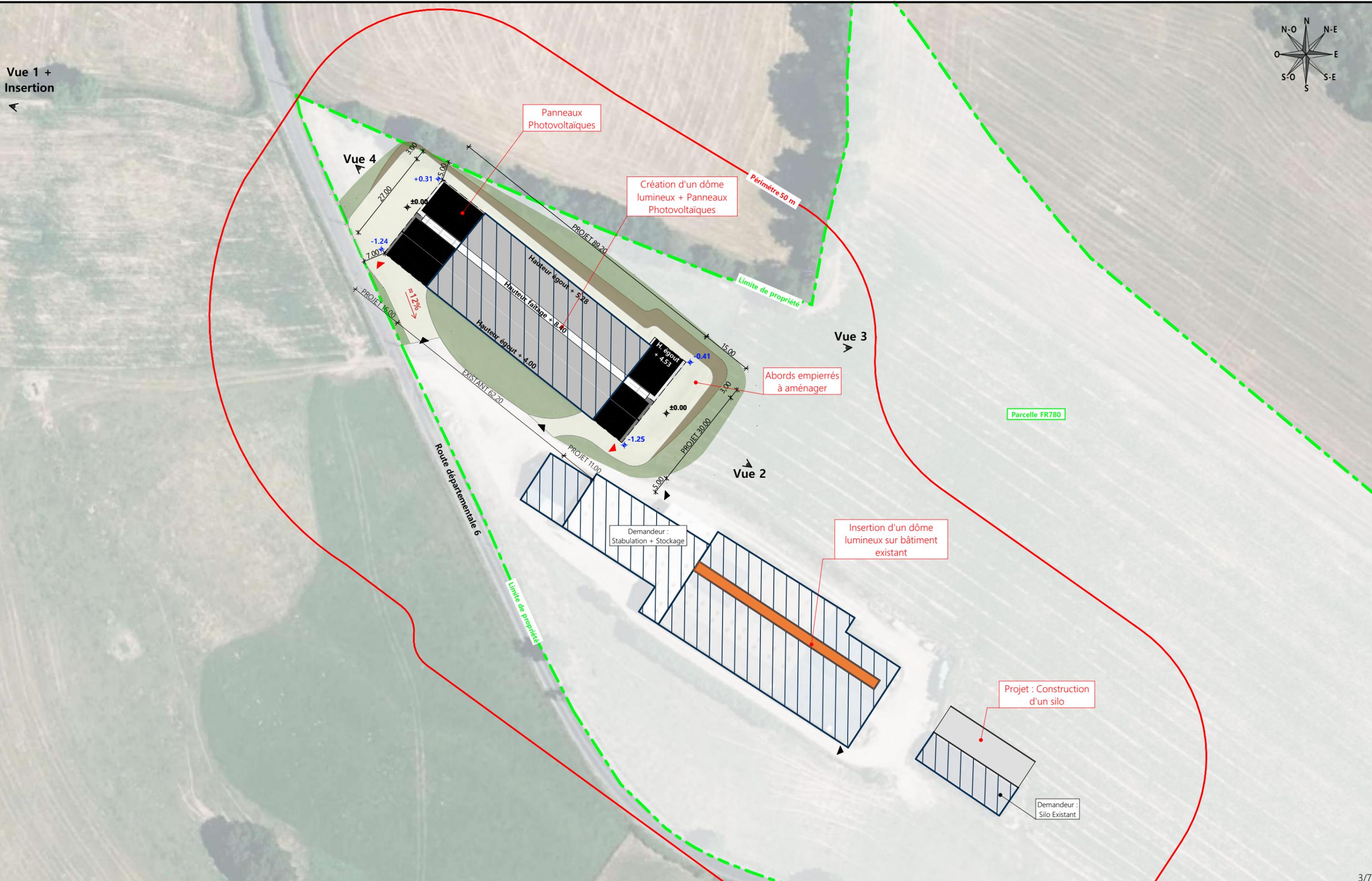




| | | | | |
|--|---|---|---|---|
| <p>Commune du projet : SAINT-ILLIDE Section F - Parcelle n°780 (73 365 m²)</p> | <p>Raccordements AEP et EDF depuis les bâtiments existants Evacuation des EP vers le milieu naturel</p> | <p>Surface d'emprise au sol créée : 794 m² Surface de plancher créée : 762 m²</p> | <p>N° Client : 1533 Projet : Extension des deux pignons d'une stabulation existante avec ajout d'un dôme lumineux</p> | <p>Dessiné par : Marion ARMANDET</p> |
| <p>Altitude : 611 m</p> | | | <p>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</p> | |
| <p>±0,00 Niveau terrain naturel ±0,00 Niveau terrain aménagé</p> | <p>▶ Accès existant ▶ Accès à créer</p> | <p>Maitre d'ouvrage : GAEC DE LASSERRE Adresse du projet : Sur le Moulin - - St-ILLIDE</p> | <p>PLAN MASSE ET PLAN DE TOITURE</p> | <p>PC2a Éch: 1:500 Aurillac, le 12/10/2023</p> |
| <p>Architecte : Philippe HERNANDEZ</p> | | | <p>SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</p> | |

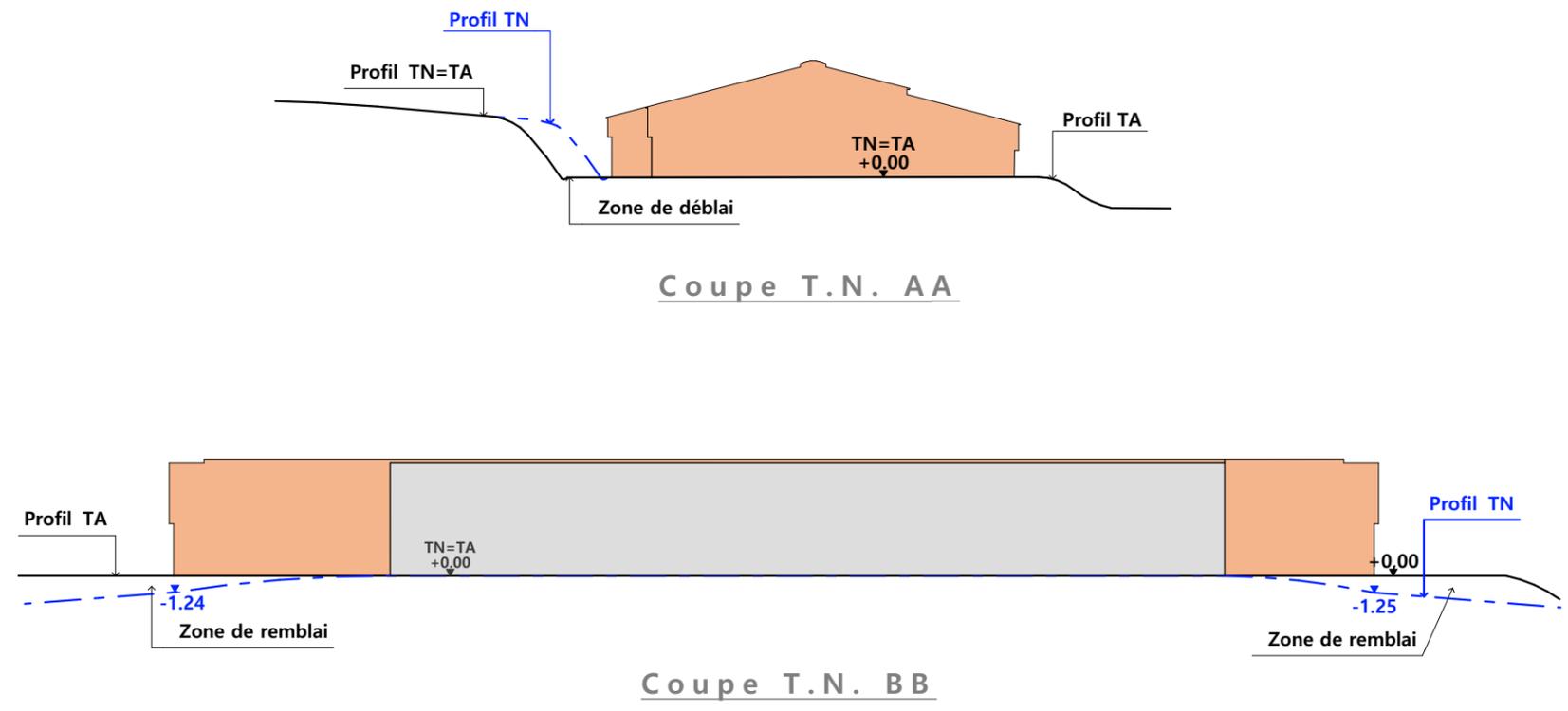


Vue 1 +
Insertion
←



| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| <p>Commune du projet : SAINT-ILLIDE Section F - Parcelle n°780 (73 365 m²)</p> | <p>Raccordements AEP et EDF depuis les bâtiments existants Evacuation des EP vers le milieu naturel</p> | <p>Surface d'emprise au sol créée : 794 m² Surface de plancher créée : 762 m²</p> | <p>N° Client: 1533 Projet : Extension des deux pignons d'une stabulation existante avec ajout d'un dôme lumineux DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE Maitre d'ouvrage: GAEC DE LASSERRE Adresse du projet: Sur le Moulin - - St-ILLIDE</p> | <p>Dessiné par: Marion ARMANDET SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvres Architecte : Philippe HERNANDEZ</p> |
| <p>Altitude : 611 m</p> | <p>±0,00 Niveau terrain naturel ±0,00 Niveau terrain aménagé</p> | <p>▶ Accès existant ▶ Accès à créer</p> | <p>PLAN MASSE ET PLAN DE TOITURE PC2a Éch: 1:1000 Aurillac, le 12/10/2023</p> | |

PC3 - PLANS EN COUPE
Échelle: 1:500^e



PC4 - Notice descriptive

Aspect : projet et localisation

Le projet mené par le GAEC DE LASSERRE consiste à construire :

- 1- L'extension de la stabulation en bois existante à usage de logement de bovins allaitants supplémentaires d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 762 m².
- 2- Un silo-couloir supplémentaire accolé à celui déjà existant d'une surface de 270 m² (30x9).
- 3- Intégration d'un dôme lumineux sur le bâtiment existant (au site Sud).

Les constructions envisagées concernent le site d'exploitation situé au lieu-dit cadastré "Sur le moulin" sur la commune de SAINT-ILLIDE (15310) et seront implantées sur la parcelle N° 780 de la section F. L'ensemble du projet est motivé par la volonté de concentrer l'activité agricole de l'exploitation (déplacement des engins + logement des animaux) sur ce seul site en période hivernale comme en période estivale. La parcelle est propriété de M. ANDRIEUX (associé/gérant) facilement accessible depuis la voie de circulation et tenue à l'écart des habitations voisines en conformité avec la réglementation des ICPE. Il n'y a pas d'habitation de tiers ni de point d'eau à moins de 100 m du projet.

Le projet aura pour but parallèle de moderniser la structure d'exploitation, s'axant sur l'amélioration des conditions des associés d'une part et sur le bien-être animal d'autre part. La construction de cette nouvelle infrastructure permettra par conséquent le déclassement d'une étable traditionnelle l'obsolescence avancée.

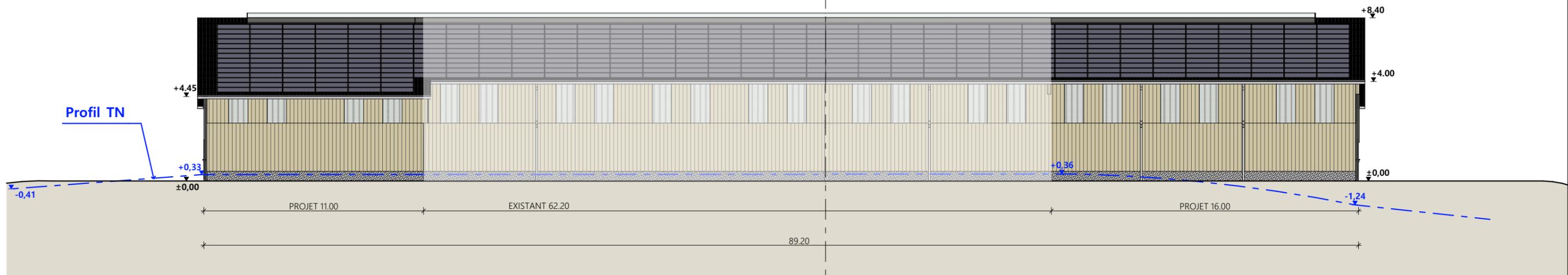
Aspect : environnement

Les bovins allaitants seront conduits en aire paillée accumulée intégralement. L'aménagement intérieur du bâtiment existant sera repris à l'identique pour les projets d'extension ; Les veaux seront logés à l'arrière des parcs collectifs logeant les vaches mères. Des cases individuelles seront cependant aménageables afin de pouvoir accueillir individuellement une vache pour vêlage, infirmerie ou bien un taureau. Le fumier très compact provenant des aires paillées sera curé durant l'hiver et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires (ICPE).

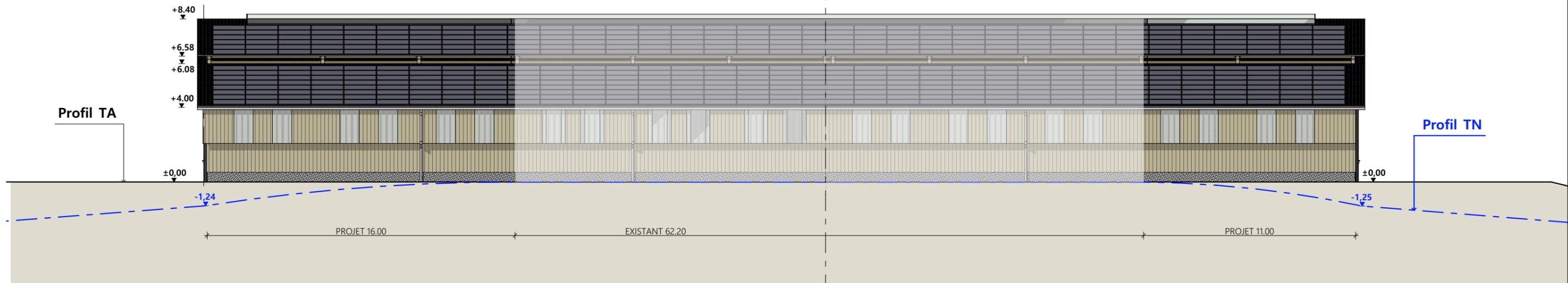
Aspect : Impact sur le paysage (cf. document photographique)

Prévues en extension de l'infrastructure existante, la réalisation des aménagements prévus nécessitera un léger travail de terrassement pour mise à niveau des abords + élargissement des cours de ferme. De manière identique à l'existant, la structure sera en bois tout comme les bardages et les portes ; des éléments de polycarbonate y seront insérés afin d'apporter la lumière nécessaire à l'ambiance du bâtiment et d'animer les élévations. Les parties maçonnées apparentes seront enduites ton ciment brut. La couverture se fera en tôle de fibre ciment de teinte naturelle avec intégration de modules photovoltaïques. Notons de plus, l'intégration d'un dôme lumineux sur la partie existante + projets d'extension en fâtage de la stabulation concernée. Les accès resteront les mêmes qu'aujourd'hui. Les EP seront collectées et dirigées vers le milieu naturel. Le raccordement en eau et électricité se fera par extension des réseaux existants.

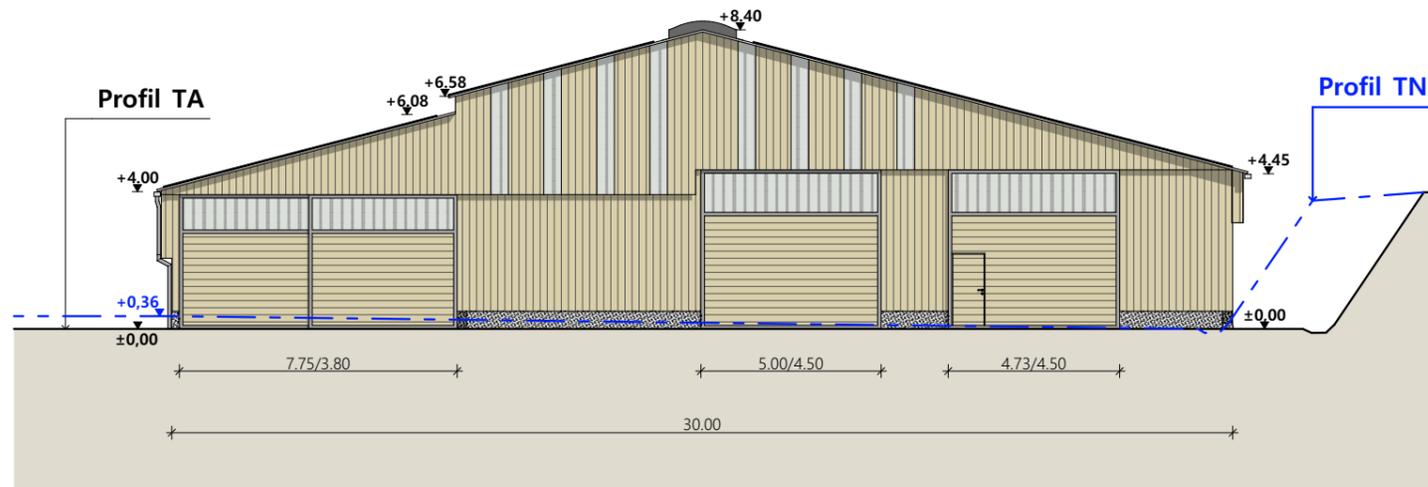
| | | | | |
|--|---|--|---------------------------------|---|
| N° Client: 1533 | Projet : Extension des deux pignons d'une stabulation existante avec ajout d'un dôme lumineux | | Dessiné par: Marion ARMANDET |  |
| | DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE | | | |
| | Maitre d'ouvrage: GAEC DE LASSERRE | Adresse du projet: Sur le Moulin - - St-ILLIDE | | |
| COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE | | | PC3 - 4 | Éch: 1:500 |
| | | | Aurillac, le 12/10/2023 | Architecte : Philippe HERNANDEZ |



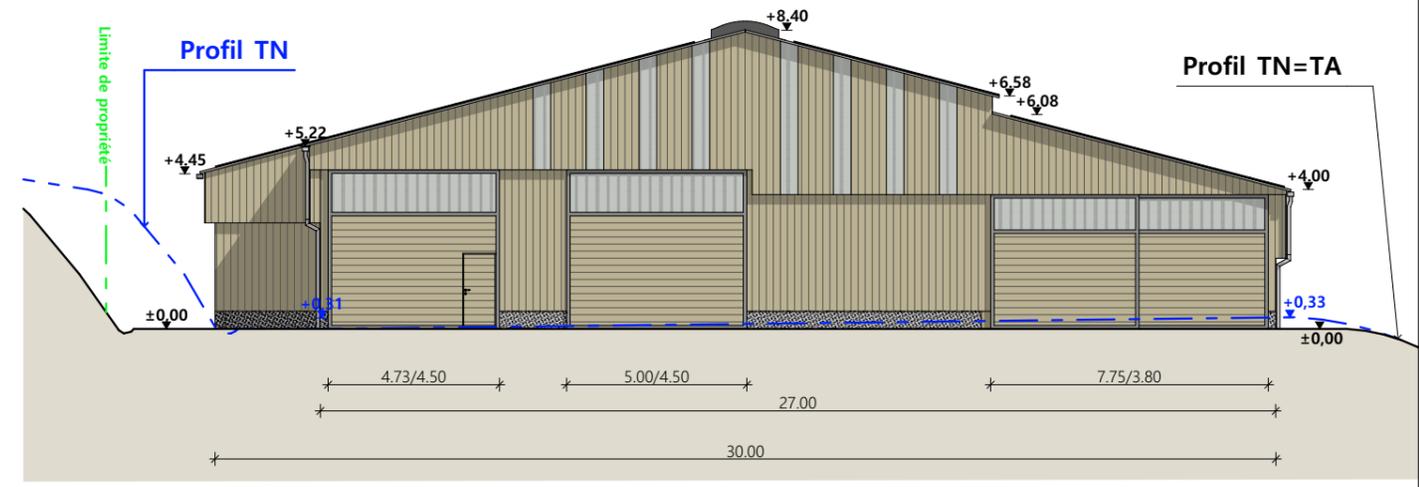
Façade Nord Est



Façade Sud Ouest



Façade Sud Est



Façade Nord Ouest

Extensions stabulation :

- Charpente : - bois
- Maçonnerie : - béton brut de décoffrage ou enduit teinte ciment
- Bardage : - bois bouveté lames verticales + translucides en partie haut. Pour les façades longitudinales bardage haut décalé avec alternance de translucides.
- Couverture : - Fibrociment avec intégrations de translucides PVC
- Menuiseries : - Ossature métallique gris anthracite + habillage bois bouveté

| | | | | |
|-------------------------|---|--|--|---|
| N° Client: 1533 | Projet : Extension des deux pignons d'une stabulation existante avec ajout d'un dôme lumineux | | Dessiné par: Marion ARMANDET | SICA HR 15 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</small> |
| | DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE | | | |
| | Maitre d'ouvrage: GAEC DE LASSERRE | Adresse du projet: Sur le Moulin - - St-ILLIDE | | |
| PLANS DE FACADES | | | PC5 | Éch: 1:200 |
| | | | Aurillac, le 12/10/2023 | |
| | | | | Architecte : Philippe HERNANDEZ |

PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3



PC8 - Vue 4



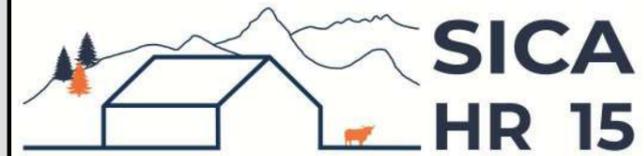
PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



| | | | | |
|-----------------|---|--|--|---|
| N° Client: 1533 | Projet : Extension des deux pignons d'une stabulation existante avec ajout d'un dôme lumineux | | Dessiné par: Marion ARMANDET |  SICA HR 15 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</small> Architecte : Philippe HERNANDEZ |
| | DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE | | | |
| | Maitre d'ouvrage: GAEC DE LASSERRE | Adresse du projet: Sur le Moulin - - St-ILLIDE | | |
| | DOCUMENT GRAPHIQUE | | | |
| | PC6 - 7-8 | Éch: sans | | |
| | Aurillac, le 12/10/2023 | | | |

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC DE LASSERRE**
Lasserre
15310 - SAINT-ILLIDE

Localisation
du projet: **Sur le Moulin -**
15310 - St-ILLIDE

Description du projet de construction

- 1- L'extension de la stabulation en bois existante à usage de logement de bovins allaitants supplémentaires d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 794 m².
- 2- Un silo-couloir supplémentaire accolé à celui déjà existant d'une surface de 270 m² (30x9).
- 3- Implantation d'un dôme lumineux sur le bâtiment existant. (au site Sud)

Constitution du dossier

| | | | |
|------|--|--|--|
| DET1 | Vue au sol aménagement - Éch: 1/100 ^e | | |
| DET2 | Coupe de principe - Éch: 1/100 ^e | | |
| DET3 | Perspectives 3D | | |
| | | | |



Conseiller Bâtiment:
Vincent CHARBONNEL
Chambre d'agriculture du Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 00



A Aurillac, le 12/10/2023

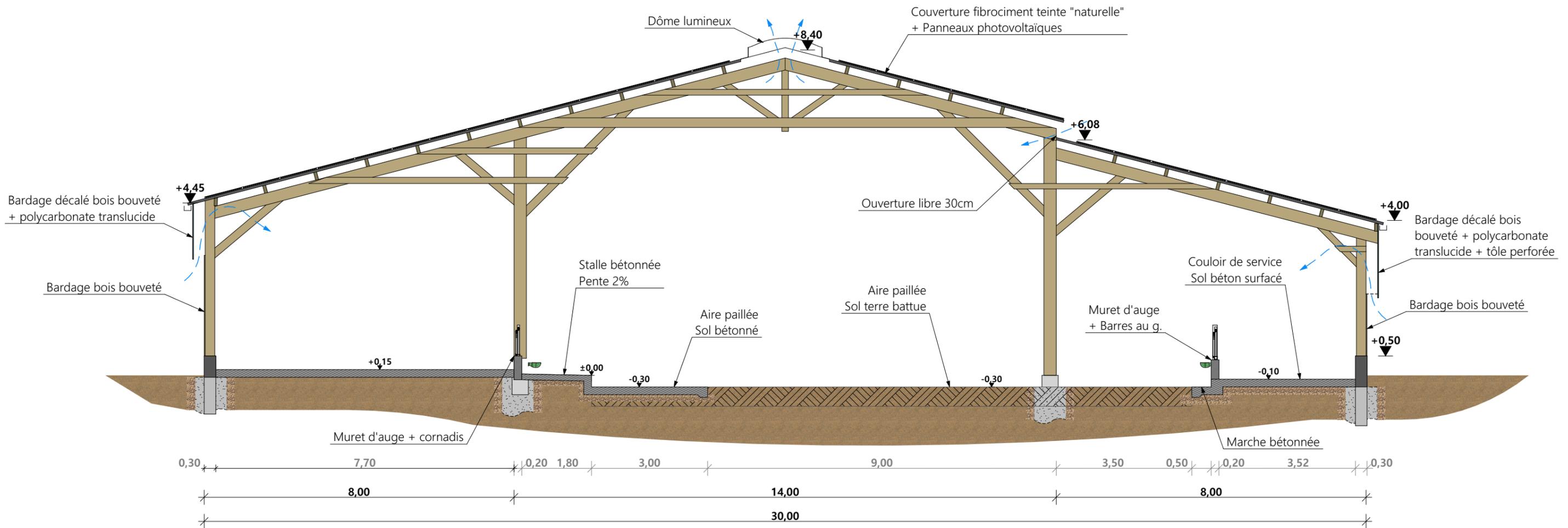
Dessiné par:
Marion ARMANDET

| | | |
|--------------------|------------------------|--------------------|
| N° Client: 1533 | N° Document: TECH01 | N° de page: 1/4 |
|--------------------|------------------------|--------------------|

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

| | | | |
|------------|-------------|------------|------------------------------------|
| - | 12/10/2023 | M.A. | Dossier initial, première édition. |
| Ind | Date | Par | Modifications |



Extensions stabulation :

- Charpente : - bois
- Maçonnerie : - béton brut de décoffrage ou enduit teinte ciment
- Bardage : - bois bouveté lames verticales + translucides en partie haut. Pour les façades longitudinales bardage haut décalé avec alternance de translucides.
- Couverture : - Fibrociment avec ajout de panneaux photovoltaïques et dôme lumineux
- Menuiseries : - Ossature métallique gris anthracite + habillage bois bouveté

Projet: Extension des deux pignons d'une stabulation existante avec ajout d'un dôme lumineux

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

Maitre d'ouvrage: GAEC DE LASSERRE - Sur le Moulin - 15310 St-ILLIDE

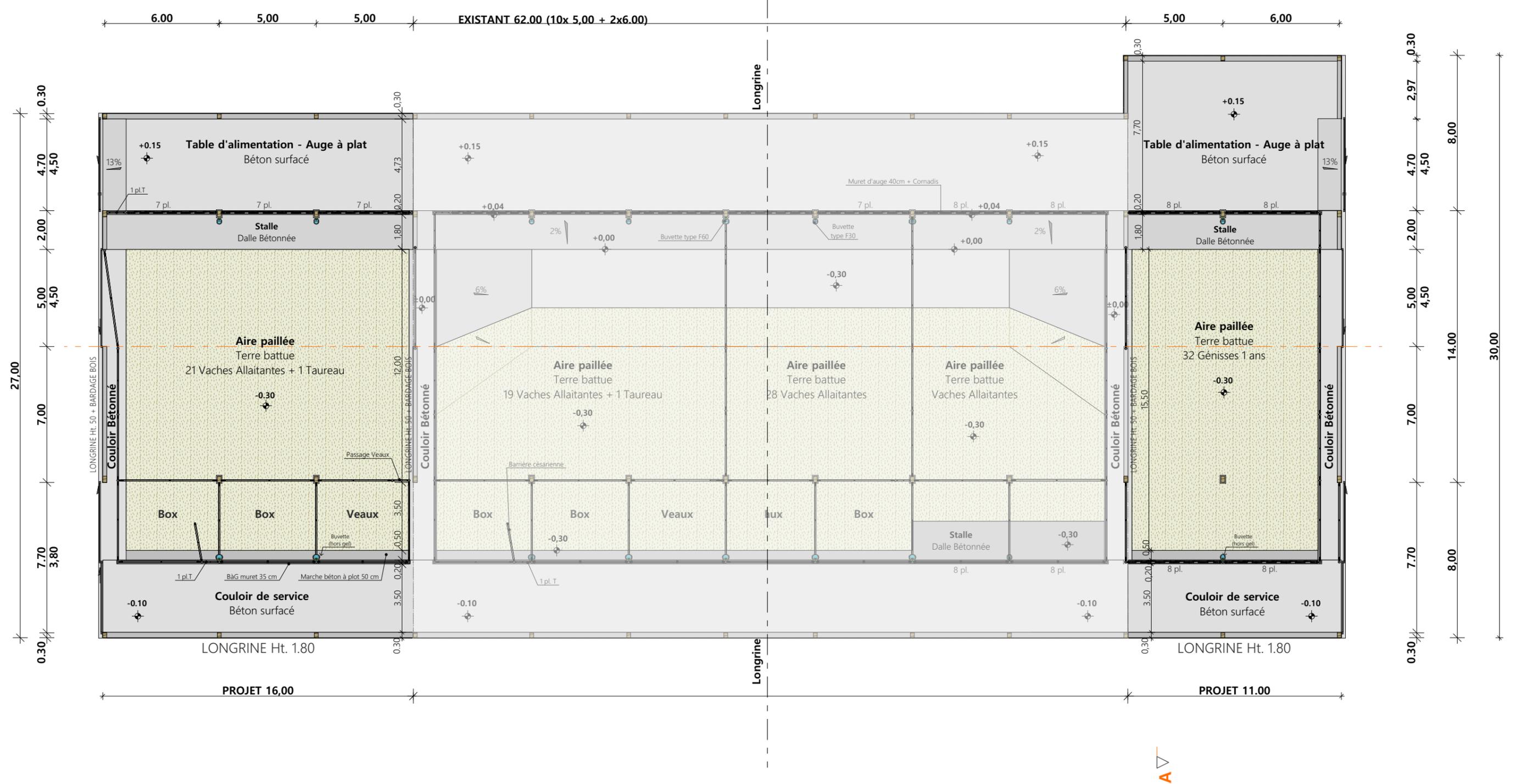
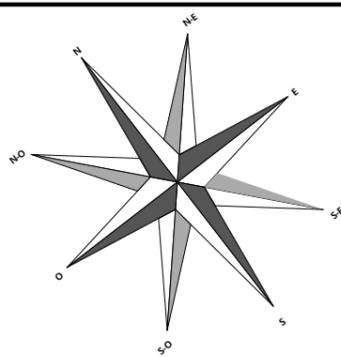
Dessiné par:
Marion ARMANDET

COUPE DE PRINCIPE

DET2 Éch: 1:100^e
Aurillac, le 12/10/2023.

Conseiller Bâtiment:
Vincent CHARBONNEL





Projet: Extension des deux pignons d'une stabulation existante avec ajout d'un dôme lumineux

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

Maitre d'ouvrage: **GAEC DE LASSERRE - Sur le Moulin - 15310 St-ILLIDE**

VUE AU SOL

Dessiné par:

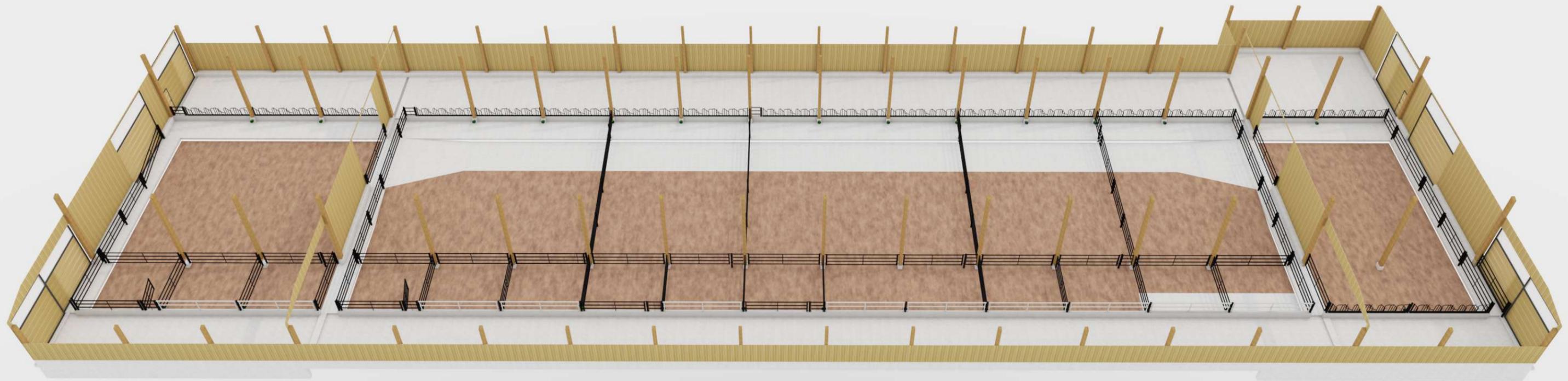
Marion ARMANDET

Conseiller Bâtiment:

Vincent CHARBONNEL

DET1 Éch: 1:200^e
Aurillac, le 12/10/2023.





| | | | | |
|---|--|---|-----------------------------|--|
| <p>Projet: Extension des deux pignons d'une stabulation existante avec ajout d'un dôme lumineux</p> | | <p>Dessiné par: Marion ARMANDET</p> | | <p>CHAMBRE D'AGRICULTURE CANTAL</p> |
| <p>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</p> | | <p>Maitre d'ouvrage: GAEC DE LASSERRE - Sur le Moulin - 15310 St-ILLIDE</p> | | |
| <p>PERSPECTIVES</p> | | <p>DET3</p> | <p>Éch: 1:1^e</p> | |
| | | <p>Aurillac, le 12/10/2023.</p> | | <p>Conseiller Bâtiment: Vincent CHARBONNEL</p> |